

Communiqué de presse
Paris, le 30 septembre 2021

La Fondation Entreprendre crée, avec un collectif d'associations, un outil d'autodiagnostic à destination des entrepreneur.e.s en difficulté

- La Fondation Entreprendre, aux côtés des associations 60 000 rebonds, Second Souffle et Crésus, présente un outil d'autodiagnostic à destination des entrepreneurs en difficulté dans le cadre de son programme [RE]AGIR, avec le soutien d'AXA France.
- Cet outil d'autodiagnostic est né du constat selon lequel beaucoup d'entrepreneur.e.s n'ont pas conscience de leurs difficultés (déli, manque de recul...) et ils ou elles n'osent pas se faire aider de peur d'être stigmatisé.e.s. Bien souvent lorsque la difficulté est installée, se faire aider est plus difficile. Il y a donc un enjeu à les accompagner au plus tôt sans attendre une situation extrême. Ils ne savent pas vers qui se tourner, ni comment se faire aider.
- Grâce à cet outil, ils peuvent autoévaluer les signaux faibles, identifier l'aide dont ils ont besoin et prendre du recul. Ils sont orientés vers des associations en mesure de les accompagner en fonction de leur niveau de difficultés avec une écoute bienveillante. Aidés par des pairs et des experts, ils trouveront les solutions leur permettant de passer un cap difficile ou de rebondir vers un autre horizon professionnel.
- Lancé en 2020, le programme [RE]AGIR, initié et développé par la Fondation Entreprendre, permet aux entrepreneur.e.s de trouver l'aide dont ils ont besoin, près de chez eux en cas de difficulté.

L'autodiagnostic : intervenir au plus tôt auprès des entrepreneur.e.s en difficulté

Cet outil d'autodiagnostic, ou baromètre de l'entrepreneur, a été réalisé de manière collective dans le cadre d'une démarche de *design thinking* impliquant des entrepreneur.e.s ayant traversé des difficultés, des partenaires, des experts et des chercheurs. Ils ont pu partager leurs ressentis et leurs besoins à l'occasion de cette épreuve, et révéler les signaux faibles de la difficulté repérables chez les entrepreneur.e.s.

L'outil joue un rôle de facilitateur pour l'entrepreneur.e dans l'identification des difficultés rencontrées. Manié par l'entrepreneur lui-même, il lui permet de prendre conscience de son niveau de difficultés et de l'alerter pour se faire aider.

Ce baromètre contribue également à briser le tabou lié aux difficultés et à l'échec entrepreneurial en France, pour oser en parler et se faire accompagner sereinement.

L'état psychique a été considéré comme le premier des signaux faibles pertinents avant le tableau de bord comptable. Quel est mon état de santé général ? Ai-je confiance en ma réussite ? Me reste-t-il du temps libre ? ...

Les enjeux d'orientation et de prise en charge doivent se faire le plus tôt possible pour redécoller rapidement

Pensé comme une fiche technique prête à l'emploi, l'outil d'autodiagnostic se veut compréhensible par tous et facile d'utilisation. En levant successivement les freins qui empêchent les entrepreneur.e.s d'être aidé.e.s et accompagné.e.s, la Fondation Entreprendre souhaite leur donner, à travers cet outil, l'envie et les moyens de rebondir après l'échec.

« *L'enjeu principal est d'intervenir au plus tôt auprès de l'entrepreneur en difficulté, pour lui permettre de sortir la tête de l'eau et de pouvoir l'orienter vers le bon acteur.* », explique **Benoît Mounier, Directeur des programmes de la Fondation Entreprendre.** « *Une fois autodiagnostiqué.e, l'entrepreneur.e prend conscience de ses difficultés et choisit d'être orienté vers l'appui le plus adapté au plus proche de chez lui. A l'aide de nos réseaux et associations partenaires, nous espérons rendre plus accessibles à 3 000 entrepreneurs d'ici fin 2022 une écoute attentive et un accompagnement pluridimensionnel.* »

Les entrepreneur.e.s ont rendez-vous sur la [plateforme \[RE\]JAGIR](#) pour télécharger l'outil d'autodiagnostic, et contacter le réseau de soutien le plus adapté selon leurs besoins : difficultés financières, juridiques... Si de nombreux réseaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat existent en France, les entrepreneur.e.s en difficulté ne savent pas toujours vers qui se tourner et certaines structures demeurent malheureusement peu visibles.

Le programme [RE]JAGIR : un accompagnement sur mesure nécessaire pour aider les entrepreneurs à passer un cap difficile ou rebondir après l'échec

[\[RE\]JAGIR](#) est le programme d'accompagnement aux entrepreneur.e.s en difficulté, initié par la Fondation Entreprendre en juin 2020 mobilisant 3 associations complémentaires sur la question de la difficulté et de l'échec entrepreneurial, au cœur de la crise sanitaire. Les premières difficultés sociales et économiques ont révélé la nécessité d'apporter aux entrepreneur.e.s un soutien adapté. La problématique de la difficulté entrepreneuriale est une préoccupation forte de la Fondation Entreprendre depuis plusieurs années. Depuis sa création et jusqu'en août 2021, [RE]JAGIR c'est 24 014 entrepreneurs sensibilisés, 362 entrepreneurs en difficulté accompagnés et 293 entrepreneurs, dont l'activité a cessé, en rebond.

Conçu aux côtés de trois associations complémentaires : [60 000 rebonds](#), [Second Souffle](#) et [Crésus](#), le programme [RE]AGIR a une triple ambition :

- Aider les entrepreneurs à identifier leurs difficultés.
- Outiller et rendre visible durablement l'offre d'accompagnement et d'orientation de l'écosystème associatif.
- Porter un message de fond sur la question de l'échec d'entrepreneurial.

Contacts presse

Fondation Entreprendre

Stéphanie Duclos / 01 85 34 18 99
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Cabinet Enderby

Claire Guermond / 06 50 47 61 45
cgu@enderby.agency
Damien Piganiol / 06 46 45 21 23
dpi@enderby.agency
Sophie Regaud / 06 60 03 68 57
sre@enderby.agency

A propos de la Fondation Entreprendre : Créée en 2008, et reconnue d'Utilité Publique en 2011, la Fondation Entreprendre agit en faveur de la cause entrepreneuriale. Elle soutient financièrement et accompagne des associations et des collectifs d'acteurs. Elle répond aux enjeux sociétaux de l'entrepreneuriat par 3 champs d'actions : sensibiliser et éduquer à l'entrepreneuriat, accompagner les entrepreneurs à chaque étape de leurs parcours d'entreprise et être porte-voix de la cause entrepreneuriale dans le débat public. Abrisante depuis 2015, elle accompagne les philanthropes et les entreprises dans la création et le développement de leur fondation, sous égide de la Fondation Entreprendre. <https://www.fondation-entreprendre.org>



A propos de CRÉSUS : La Fondation CRÉSUS a pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes en situation de fragilité économique en les préservant de l'isolement. Reconnue d'utilité publique, elle est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire national avec 134 antennes de proximité et plus de 530 bénévoles experts. <https://www.cresusalsace.org/>



A propos de 60 000 rebonds : L'association 60 000 rebonds accompagne les entrepreneur(e)s en post-liquidation ou ayant perdu leur entreprise à rebondir dans un nouveau projet professionnel. Reconnue d'intérêt général, 60 000 rebonds est présente dans 38 villes avec plus de 1200 bénévoles (coachs, mentors, experts) mettant en œuvre un dispositif gratuit et sur-mesure pour le rebond des entrepreneurs. <https://60000rebonds.com/>



A propos de SECOND SOUFFLE : SECOND SOUFFLE accompagne les entrepreneurs en difficulté pour rebondir rapidement, avec ou sans leur entreprise. Que vous soyez indépendant, micro-entreprise, TPE, PME, notre accompagnement est confidentiel, gratuit, sans aucun critère de sélection et sans limite de temps. Composée de plus de 350 bénévoles entrepreneurs, SECOND SOUFFLE est implantée nationalement et reconnue d'intérêt général. <https://secondsouffle.org/>



A propos d'AXA France : Entité du Groupe AXA, dirigée par Patrick Cohen, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège 7 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs. [RE]AGIR, un des programmes financé par AXA France auprès de la Fondation Entreprendre, permet aux entrepreneur.e.s en difficulté d'être aidé.e.s afin de surmonter ce cap pour mieux relancer leur activité. Depuis le début de la crise sanitaire, AXA France a démontré, par des actes forts et des engagements visibles et concrets, sa détermination à se montrer solidaire et responsable. Cette nouvelle initiative vient renforcer ses actions en faveur du soutien et du développement de l'entrepreneuriat en France.